

Beilage – Annexe

Vereinigte Bundesversammlung Assemblée fédérale (Chambres réunies)

Mittwoch, 6. Dezember 1989
Mercredi 6 décembre 1989

08.00 h

Vorsitz – Présidence: M. Ruffy

Le président: Les députés des deux conseils ont été régulièrement convoqués à la séance de ce jour. Ils ont reçu avec le programme de la session l'ordre du jour de la séance de l'Assemblée fédérale.
Je constate que la majorité absolue des membres du Conseil des Etats et du Conseil national est réunie. L'Assemblée fédérale peut dès lors valablement délibérer.

Wahl des Bundespräsidenten für 1990 Election du Président de la Confédération pour 1990

<i>Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin</i>	
Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	233
eingelangt / rentrés	233
leer / blancs	14
ungültig / nuls	1
gültig / valables	218
absolutes Mehr / majorité absolue	110

Es wird gewählt – Est élu
Herr Arnold Koller mit 194 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten / Ont en outre obtenu des voix
Herr Flavio Cotti 15, Verschiedene/Divers 9

Le président: Au nom de l'Assemblée fédérale, je félicite M. Koller de sa brillante élection et lui souhaite une année de présidence fructueuse. (*Applaudissements*)

Wahl des Vizepräsidenten des Bundesrates für 1990 Election du Vice-président du Conseil fédéral pour 1990

<i>Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin</i>	
Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	235
eingelangt / rentrés	234
leer / blancs	18
ungültig / nuls	10
gültig / valables	206
absolutes Mehr / majorité absolue	104

Es wird gewählt – Est élu
Herr Flavio Cotti mit 177 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten / Ont en outre obtenu des voix
Herr Adolf Ogi 14, Verschiedene/Divers 15

Le président: Au nom de l'Assemblée fédérale, je félicite M. Cotti de sa brillante élection. (*Applaudissements*)

Le président: La douzième période administrative du Tribunal fédéral des assurances viendra à échéance à la fin de cette année. Nous devons procéder à l'élection de confirmation des juges qui se présentent. Selon le règlement de l'Assemblée fédérale, cette élection s'effectue au scrutin de liste. La liste porte les noms des neuf juges qui se représentent. Les membres de l'Assemblée fédérale ont la faculté de biffer le nom de certains candidats, mais ils ne peuvent en ajouter d'autres. En d'autres termes, il ne sera pas tenu compte des candidats qui pourraient être ajoutés à la liste. Tous les groupes soutiennent les candidats présentés.

Eidgenössisches Versicherungsgericht Tribunal fédéral des assurances

Bestätigungswahl der Bundesrichter Election de confirmation des juges fédéraux

<i>Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin</i>	
Ausgeteilte Wahlzettel / Bulletins délivrés	231
eingelangt / rentrés	230
leer / blancs	3
ungültig / nuls	0
gültig / valables	227
absolutes Mehr / majorité absolue	114

Es werden gewählt – Sont élus	
Herr Beati	mit 204 Stimmen
Herr Sovilla	mit 214 Stimmen
Herr Spira	mit 200 Stimmen
Herr Willi	mit 211 Stimmen
Herr Rüedi	mit 206 Stimmen
Herr Viret	mit 208 Stimmen
Frau Widmer	mit 196 Stimmen
Herr Meyer	mit 209 Stimmen
Herr Lustenberger	mit 208 Stimmen

Schluss der Sitzung um 08.40 Uhr
La séance est levée à 08 h 40

Mittwoch, 13. Dezember 1989
Mercredi 13 décembre 1989

8.00 h

Vorsitz – Présidence: M. Ruffy

Le président: Je déclare ouverte la séance de l'Assemblée fédérale, Chambres réunies.
Les députés des deux conseils ont été régulièrement convoqués à la séance du 13 décembre et en ont reçu l'ordre du jour.
Je constate que la majorité absolue des membres du Conseil des Etats et du Conseil national est réunie. L'Assemblée fédérale peut dès lors valablement délibérer.
Je prie le Secrétaire général suppléant de lire la lettre de démission de M. Allemann.

Gerschwiler, Stv. Generalsekretär: Das Rücktrittsschreiben von Herr Bundesrichter Allemann zuhanden der Vereinigten Bundesversammlung lautet: «Ich beehre mich, Ihnen mitzuteilen, dass ich auf Ende März 1990 meinen Rücktritt als Mitglied

Eidgenössisches Versicherungsgericht

Tribunal fédéral des assurances

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Vereinigte Bundesversammlung
Conseil	Assemblée fédérale
Consiglio	Assemblea federale
Sitzung	Annex
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.12.1989 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2307-2307
Page	
Pagina	
Ref. No	20 018 281

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.
Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.
Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.